

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **16 juin 2026**, via la plateforme Teams ou au Centre de services scolaire situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé. La rencontre est présidée par madame Marie-Pier Denis, présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur)	☒
Madame Marie-Pier Denis (présidente)	☒
Madame Pascale Déry (administratrice)	☒
Madame Chantal Dufort (administratrice, vice-présidente)	☒
Monsieur Félix Guay-Vachon (administrateur)	☒
Monsieur Dave Lavoie (administrateur)	☒
Madame Carline Minville (administratrice)	☒
Monsieur Steve Miousse (administrateur)	☒
Monsieur Rénald Roy (administrateur non-votant)	☒
Madame Josée Synnott (directrice générale)	☒
Madame Katia Gagnon (directrice générale adjointe)	☒
Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général)	☒

INVITÉ :

1.0 GÉNÉRAL

1.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Marie-Pier Denis. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et validement ouverte.

1.2 Présidence et secrétariat de la rencontre

Madame Marie-Pier Denis agit à titre de présidente de la rencontre, et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Pier Denis fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2606-057

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1.4 Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est signalé à cette séance.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2026

Puisque le document a été rendu disponible dans les délais prescrits, la présidente est dispensée de la lecture du procès-verbal.

CA-2606-058

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉE** par, monsieur J. Antonio Blouin, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Suivi au procès-verbal :

La directrice générale, madame Josée Synnott, informe les membres du conseil que l'offensive médiatique déployée récemment, notamment par le biais d'une campagne radiophonique ainsi que d'une capsule vidéo enregistrée par la présidente du conseil d'administration invitant les membres de la communauté à s'impliquer au sein du conseil d'administration, a porté ses fruits. À cet effet, le secrétariat général a reçu plusieurs candidatures à titre de membres de la communauté. Les rencontres avec les personnes ayant manifesté leur intérêt sont prévues à la fin de la présente semaine.

Par ailleurs, la directrice générale mentionne avoir participé à la conférence de presse conjointe tenue le 4 mai 2026 avec la Ville de Gaspé relativement au projet de complexe sportif multifonctionnel. Elle souligne l'importance de ce projet structurant pour la région et rappelle la collaboration étroite entre les différents partenaires concernés dans l'avancement du dossier.

1.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2026

Puisque le document a été rendu disponible dans les délais prescrits, la présidente est dispensée de la lecture du procès-verbal.

CA-2606-059

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, madame Carline Minville, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Suivi au procès-verbal :

La directrice générale informe les membres du conseil qu'elle participe les 16 et 17 juin 2026 au Forum naval de l'Est du Québec, qui se tient à Gaspé.

Cet événement rassemble de nombreuses entreprises, municipalités et organisations partenaires du secteur maritime et naval afin de favoriser les échanges et la concertation autour des enjeux et des perspectives de développement de cette industrie stratégique, appelée à connaître une croissance importante au cours des prochaines années.

Elle souligne également que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs et la Commission scolaire Eastern Shores y présenteront conjointement la formation en construction navale développée en partenariat entre les deux organisations. Cette présentation permettra de mettre en valeur l'expertise régionale en formation de la main-d'œuvre ainsi que les occasions de développement professionnel offertes aux futurs travailleurs de ce secteur en pleine expansion.

1.7 Compte-rendu du comité de vérification

Monsieur Félix Guay-Vachon, président du comité de vérification, présente un compte rendu de la rencontre tenue le 10 juin 2026. Il informe les membres que le comité a notamment analysé la mise à jour budgétaire au 31 mars 2026 ainsi que le projet de règles de répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2026-2027.

À la suite de ses travaux et des échanges tenus lors de cette rencontre, le comité recommande au conseil d'administration l'adoption de la mise à jour budgétaire ainsi que des règles de répartition des ressources financières qui lui sont soumises.

Monsieur Guay-Vachon précise également que le comité de vérification poursuivra son suivi de ces dossiers et demeurera attentif à leur évolution au cours des prochains mois.

1.8 Compte-rendu du comité des ressources humaines

Monsieur J. Antonio Blouin informe les membres qu'une rencontre du comité des ressources humaines s'est tenue le 8 juin 2026 relativement à l'analyse du projet de plan des effectifs du personnel de soutien et du personnel professionnel pour l'année scolaire 2026-2027.

Il précise que le projet présenté s'inscrit dans la continuité de celui adopté pour l'année précédente et comporte uniquement quelques ajustements mineurs visant certains postes afin de tenir compte des besoins organisationnels. À la suite de son analyse, le comité recommande au conseil d'administration l'adoption du plan des effectifs tel que présenté.

Par ailleurs, monsieur Blouin souligne l'importance de la participation active des membres aux différents comités du conseil d'administration. Il rappelle que ces comités jouent un rôle essentiel dans l'analyse et le suivi de plusieurs dossiers stratégiques et que le comblement des postes actuellement vacants permettrait d'assurer une représentation adéquate des membres ainsi qu'un fonctionnement optimal des travaux du conseil d'administration.

1.9 Compte-rendu du comité de gouvernance et d'éthique

Aucune rencontre n'a été tenue.

1.10 Calendrier des rencontres 2026-2027 du conseil d'administration

ATTENDU l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'adoption du règlement sur les « *Règles de fonctionnement du conseil d'administration* » lors de la séance du 13 juin 2022;

ATTENDU la nécessité de planifier les séances publiques du conseil d'administration ainsi que les rencontres de travail pour la prochaine année scolaire (2026-2027);

CA-2606-060

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, monsieur Félix Guay-Vachon. **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, d'adopter le calendrier des séances publiques du conseil d'administration (séances ordinaires) ainsi que les rencontres de travail pour l'année 2026-2027.

QUE dès son adoption par le conseil d'administration, le calendrier des séances régulières pour l'année 2026-2027 soit diffusé sur le site WEB du Centre de services scolaire.

CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2026-2027

1. Mardi 8 septembre 2026 – rencontre de travail 17 h 30 – séance publique 18 h 30
2. Mardi 20 octobre 2026 – rencontre de travail 17 h 30 – séance publique 18 h 30
3. Mardi 15 décembre 2026 – rencontre de travail 17 h 30 – séance publique 18 h 30
4. Mardi 19 janvier 2027 Concours démocratie scolaire
5. Mardi 23 février 2027 – rencontre de travail 17 h 30 – séance publique 18 h 30
6. Mardi 23 mars 2027 – rencontre de travail 17 h 30 – séance publique 18 h 30
7. Mardi 27 avril 2027 – rencontre de travail 17 h 30 – séance publique 18 h 30
8. Mardi 15 juin 2027 – rencontre de travail 17 h 30 – séance publique 18 h 30

1.10 Période de questions du public

Aucune question du public

2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.1 Reddition de comptes – Direction générale

La directrice générale présente aux membres du conseil d'administration sa reddition de comptes portant sur les principales activités, réalisations et dossiers institutionnels du Centre de services scolaire des Chic-Chocs depuis la dernière séance.

Elle met également en lumière plusieurs réalisations marquantes et bons coups du CSSCC, témoignant de l'engagement du personnel, des élèves et des partenaires du milieu. Ces réussites concernent notamment les secteurs de la réussite éducative, de la formation professionnelle, du rayonnement des établissements, des partenariats avec la communauté ainsi que des initiatives contribuant au développement et au bien-être des élèves.

2.2 Demande d'appui de la Ville de Gaspé dans le cadre du projet PAFIRSPA pour le complexe sportif

ATTENDU QUE la Ville de Gaspé souhaite réaliser un projet de complexe multisport au centre-ville de Gaspé;

ATTENDU QUE ce projet permettra d'offrir à la population et aux élèves du Centre de services scolaire des Chic-Chocs des infrastructures sportives modernes, accessibles et sécuritaires;

ATTENDU QUE le projet favorisera la pratique d'activités physiques, les saines habitudes de vie, l'inclusion sociale ainsi que le bien-être physique et mental des citoyens;

ATTENDU QUE le choix du terrain de l'ancien site du MTQ contribuera à l'accessibilité des installations et au dynamisme du centre-ville;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Chic-Chocs reconnaît l'importance des projets structurants favorisant la réussite éducative, la santé et la qualité de vie des élèves et de la communauté;

CA-2606-061

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉE** par, madame Pascale Déry, **IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs appuie officiellement le projet de complexe multisport de la Ville de Gaspé ainsi que les démarches de financement entreprises dans le cadre de ce projet;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Gaspé.

3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

4.0 SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

Aucun point

5.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

6.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

6.1 Révision budgétaire au 31 mars 2026

Monsieur Martin Roy, directeur du Service des ressources financières, présente aux membres du conseil d'administration la révision budgétaire du Centre de services scolaire des Chic-Chocs au 31 mars 2026.

Il expose les principaux éléments de cette mise à jour financière, notamment l'évolution des revenus et des dépenses, les écarts observés par rapport au budget initial ainsi que les projections financières pour la fin de l'exercice. Il informe également les membres des principaux facteurs ayant une incidence sur la situation financière du Centre de services scolaire.

Les membres du conseil prennent connaissance de la révision budgétaire et des informations fournies relativement à la situation financière de l'organisation.

6.2 Adoption des règles de répartition

ATTENDU l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le comité de répartition des ressources (CRR) a pour fonction de recommander les objectifs, principes et critères de la répartition des ressources au conseil d'administration, conformément aux articles 261, 275 et 275.1;

ATTENDU l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le Centre de services scolaire doit répartir équitablement les ressources entre ses écoles, ses centres et ses services;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources (CRR) a analysé et approuvé les modifications proposées aux règles de répartition pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU QUE les principales modifications concernent :

- l'actualisation de la section 6.10 relative au budget de l'entretien des équipements et des bâtiments;
- l'actualisation de la section 6.11 relative au Mobilier, appareillage et outillage (MAO);
- la prise en compte de l'indexation et de la mise à jour des contrats liés à l'entretien des équipements et des bâtiments, entraînant une augmentation des dépenses estimée à 200 000 \$;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a procédé à une refonte importante des règles budgétaires 2026-2027 et que certains ajustements devront être requis en cours d'année afin de tenir compte des précisions ministérielles;

ATTENDU QUE les répartitions complémentaires qui découleraient de ces ajustements seront analysées et recommandées par le comité de répartition des ressources conformément aux dispositions prévues à la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE les règles de répartition ont été présentées aux membres du comité de vérification;

ATTENDU QUE les règles ont été soumises au conseil d'administration;

CA-2606-062

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, madame Carline Minville, **IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER les règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services pour l'année scolaire 2026-2027, telles que présentées dans le document intitulé « Objectifs, principes et critères de la répartition des ressources applicables et cadre budgétaire interne », numéro SRF2627-001;

de reconnaître que des ajustements seront apportés en cours d'année afin de tenir compte des précisions ministérielles découlant des règles budgétaires 2026-2027, conformément aux recommandations du Comité de répartition des ressources.

7.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

7.1 Adoption des plans d'effectifs du personnel de soutien et du personnel professionnel 2026-2027

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs doit assurer une gestion efficiente, équitable et conforme de ses ressources humaines afin de répondre aux besoins des établissements et des services;

ATTENDU l'article 87 du règlement portant sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

ATTENDU les besoins organisationnels identifiés pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU les travaux d'analyse effectués par le Service des ressources humaines et les directions concernées relativement à la planification des effectifs du personnel de soutien et du personnel professionnel;

ATTENDU les consultations et échanges réalisés conformément aux conventions collectives applicables auprès du syndicat des travailleurs de l'éducation de l'Est du Québec;

ATTENDU la présentation du plan d'effectif du personnel de soutien et du personnel professionnel 2026-2027 aux membres du comité des ressources humaines, lors de la rencontre tenue le 8 juin 2026;

CA-2606-063

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur Félix Guay-Vachon, **ET APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort, **IL EST RÉSOLU** d'adopter les plans d'effectif du personnel de soutien et du personnel professionnel du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour l'année scolaire 2026-2027, tels que présentés.

8.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

8.1 Prix des aliments aux cafétérias des écoles C.-E.-Pouliot et Gabriel-Le Courtois pour l'année 2026-2027

ATTENDU les récentes consultations effectuées auprès de la direction de l'école C.-E.-Pouliot et de l'école Gabriel-Le Courtois en lien avec la tarification des services alimentaires pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU la recommandation formulée par le concessionnaire du service alimentaire en fonction de l'évolution des coûts d'opération;

ATTENDU la nécessité d'assurer la qualité et la pérennité du service alimentaire offert aux élèves et au personnel;

CA-2606-064

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur Dave Lavoie, **ET APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort, **IL EST RÉSOLU** :

- **QUE** les prix pour un repas complet servi aux élèves et au personnel soient respectivement majorés à 9,50 \$ pour les élèves et à 11,75\$ pour le personnel de l'école C.-E.-Pouliot et respectivement majorés à 9,50 \$ pour les élèves et à 12,00\$ pour le personnel de l'école Gabriel-Le Courtois pour l'année 2026-2027;
- **QUE** soit approuvées les listes de prix des aliments à la carte, conformément aux documents ci-joints SRM2526-001, version 1 et SRM2526-002, version 1, en date du 16 juin 2026 et que ces dernières soient respectées pour l'année 2026-2027.

Note : Monsieur Félix Guay-Vachon suggère que, lors du renouvellement ou de l'octroi de futurs contrats avec les fournisseurs et entrepreneurs, le Centre de services scolaire évalue la possibilité d'intégrer une clause visant à interdire l'utilisation de bouteilles d'eau à usage unique dans le cadre de l'exécution des contrats.

Les membres prennent acte de cette suggestion, laquelle pourra être analysée dans le cadre des prochaines démarches d'approvisionnement et de gestion contractuelle.

8.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027

ATTENDU que l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que chaque centre de services scolaire doit établir, annuellement, un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU que ce plan doit notamment indiquer, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan;

ATTENDU que l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le comité de parents doit être consulté sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;

ATTENDU que les consultations requises ont été dûment réalisées auprès des municipalités concernées et du comité de parents;

ATTENDU que le plan triennal proposé reflète fidèlement les besoins réels et projetés du territoire du CSSCC;

CA-2606-065

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉE** par, madame Carline Minville, **IL EST RÉSOLU QUE** le conseil d’administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs adopte le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2026-2027 à 2028-2029, tel que présenté à la présente séance.

8.3 Actes d’établissement des écoles et des centres 2026-2027

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

8.4 Réfection de l’enveloppe extérieure et autres travaux au Centre Champagnat

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a obtenu l’acceptation des projets soumis au programme gouvernemental « *Maintien des bâtiments, mesure 50621* » ainsi que « *Travaux prioritaires en maintien d’actifs contribuant à assurer la santé et la sécurité des personnes ou l’intégrité du bâtiment ou du service, mesure 50627* »;

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a procédé à un appel d’offres public publié sur SEAO le 23 janvier 2026, conformément aux dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et de ses directives afin d’octroyer un contrat à la firme d’architecture dont la note finale basée sur l’évaluation de qualité est la plus élevée, pour les travaux de réfection de l’enveloppe extérieure et des autres travaux au Centre Champagnat de Sainte-Anne-des-Monts, Appel d’offres : 20118688 / Projet : 3071M2425 / 3071P2425;

ATTENDU que la mesure 50621 - Projet 3071M2425, le montant approuvé par le MEQ est de 1 162 984,29 \$;

ATTENDU que la mesure 50627 – Projet 3071P2425, le montant approuvé par le MEQ est de 4 214 977 \$;

ATTENDU que cet appel d’offres visait l’adjudication d’une firme d’architecture pour l’obtention de services professionnels dans le cadre d’un projet pour les travaux de réfection de l’enveloppe extérieure et autres travaux au Centre Champagnat;

ATTENDU les offres reçues :

Soumissionnaire	Provenance	Rang	Conforme	Recom-mandation
GLCRM	Sainte-Foy, QC	1	Oui	Oui
Les Architectes Proulx et Savard Inc	Rimouski, QC	2	Oui	Non
Atelier Balsa	Gaspé	3	Oui	Non
Pierre Bourdages	New Richmond	4	Oui	Non
Marie-Josée Deschênes	Saint-Henri, QC	5	Oui	Non

ATTENDU que le comité de sélection du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, chargé de faire l'analyse de la qualité, recommande d'entreprendre des négociations de prix avec la firme d'architecture GLCRM dont la note finale de qualité a été la plus élevée;

ATTENDU que le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire recommande l'adjudication du contrat à la firme d'architecture GLCRM;

ATTENDU que le montant conclu sera réajusté en fonction de la méthode à pourcentage lorsque la nouvelle estimation des coûts sera évaluée par GLCRM et sera mise à jour;

ATTENDU que les frais de déplacement ainsi que le montant pour le monte-personne sont exclus;

ATTENDU que la répartition de l'offre se divise en 2 projets; 3071M2425 au coût de 258 974,04 \$ et projet : 3071P2425 au coût de 73 043,96 \$;

ATTENDU qu'il est requis, pour assurer la pérennité et la conformité des installations, de procéder à l'adjudication du contrat au soumissionnaire recommandé;

CA-2606-066

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur Félix Guay-Vachon, ET, **APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort , **IL EST RÉSOLU** :

1. **D'ADJUGER** à la firme d'architecture GLCRM le contrat pour les services professionnels dans le cadre du projet pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure et d'autres travaux au Centre Champagnat situé à Sainte-Anne-des-Monts, conformément à l'appel d'offres public numéro 20118688 (projet 3071M2425 / 3071P2425), pour un montant total de 381 737,70 \$ taxes incluses;
2. **DE MANDATER** le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tous les documents requis à la conclusion et à l'exécution du contrat.

9.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point

10.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

11.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

11.1 Nouvelles et correspondance de la présidence

En cette fin d'année scolaire, la présidente du conseil d'administration, madame Marie-Pier Denis, adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des élèves, des membres du personnel et des partenaires du Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Elle souligne les efforts déployés tout au long de l'année et félicite les élèves pour leurs réussites ainsi que le personnel pour son engagement constant envers la mission éducative et la réussite des élèves.

Madame Denis tient également à remercier les membres du conseil d'administration pour leur collaboration, leur disponibilité et leur contribution aux travaux du conseil au cours de la dernière année.

Par ailleurs, elle informe les membres de la démission de madame Josée Roussy à titre de membre du conseil d'administration. Au nom de ses collègues, elle la remercie pour son implication et sa contribution aux travaux du conseil et lui souhaite beaucoup de succès dans ses projets futurs.

MOTION DE FÉLICITATIONS

ATTENDU que l'année scolaire 2025-2026 a été marquée par de nombreuses réalisations éducatives, pédagogiques, culturelles, sportives et communautaires à travers l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire des Chic-Chocs;

ATTENDU l'engagement remarquable des élèves qui, par leurs efforts, leur persévérance et leur volonté de réussir, contribuent chaque jour au rayonnement de leurs écoles et de leur communauté;

ATTENDU le professionnalisme, le dévouement et la compétence de l'ensemble des membres du personnel qui accompagnent les élèves dans leur parcours éducatif et favorisent leur réussite et leur bien-être;

ATTENDU que la réussite éducative est le fruit d'un travail collectif impliquant les élèves, le personnel, les directions d'établissement, les parents et l'ensemble des partenaires du milieu;

CA-2606-067

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par madame Marie-Pier-Denis, présidente, **APPUYÉE** par madame Chantal Dufort, vice-présidente;

QUE le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs adresse ses plus sincères félicitations à tous les élèves ainsi qu'à l'ensemble des membres du personnel pour leur contribution exceptionnelle au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Le conseil d'administration tient à souligner la qualité du travail accompli, la résilience démontrée face aux défis rencontrés ainsi que l'engagement constant envers la réussite éducative. Les membres du conseil remercient chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre contribution à la vitalité et au rayonnement de notre organisation.

Adoptée à l'unanimité

11.2 Nouvelles et correspondance de la direction générale

À son tour, la directrice générale, madame Josée Synnott, remercie les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration tout au long de l'année. Elle adresse également ses félicitations aux élèves ainsi qu'à l'ensemble des membres du personnel pour leur engagement soutenu envers la réussite éducative et le travail accompli au cours de la dernière année scolaire.

Par ailleurs, elle informe les membres de la tenue d'une première rencontre avec la Ville de Gaspé relativement au dossier du corridor scolaire. Les discussions ont principalement porté sur la sécurité des déplacements aux abords de l'école Saint-Rosaire, plus particulièrement en ce qui concerne la traverse piétonnière située à proximité de l'école et des installations de Radio Gaspésie. Elle souligne que les échanges se poursuivront au cours des prochains mois afin d'évaluer différentes pistes d'amélioration.

Madame Synnott informe ensuite la présidente qu'elle souhaite soumettre un point de discussion devant être traité à huis clos. Afin de permettre la tenue de cet échange, il est convenu de devancer le traitement du point 12.1 portant sur la période de questions du public.

Le point 12.1 est donc traité à ce moment de la séance. Aucune question n'est adressée au conseil d'administration par le public.

Monsieur J. Antonio Blouin propose que la séance siège dorénavant à huis clos. La demande est reçue par la présidente et appuyée par madame Pascale Déry. Il est 21 h 00.

Madame Pascale Déry propose le retour en séance tenante. La proposition est reçue par la présidente et appuyée par monsieur J. Antonio Blouin. Il est 21 h 15.

11.3 Nouvelle du comité de parents

Madame Chantal Dufort présente un compte rendu de la dernière rencontre du comité de parents tenue le 9 juin 2026. Elle informe les membres avoir participé à une rencontre portant sur les services éducatifs destinés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), au cours de laquelle un portrait de la composition des classes dans les écoles du Centre de services scolaire a notamment été présenté.

Madame Dufort mentionne également que le comité de parents a été consulté relativement au plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire. À la suite de son analyse, le comité a formulé un avis favorable à l'égard du projet présenté.

Les membres du comité ont par ailleurs échangé sur la question des sondages relatifs au climat scolaire. À cet égard, ils ont réitéré leur souhait que les parents soient également consultés afin que leur perception et leurs préoccupations puissent être prises en considération dans les démarches d'amélioration des milieux scolaires.

Madame Dufort informe également le conseil que le comité de parents a procédé à la désignation de deux représentants parents appelés à siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour les districts 1 et 5.

Enfin, le comité de parents a adopté des modifications à son règlement de régie interne, notamment en ce qui concerne le quorum des réunions, lequel a été fixé à cinq membres afin de faciliter la tenue de ses travaux.

12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

13.0 FIN DE LA RENCONTRE

13.1 Levée de la rencontre

CA-2606-068

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉE** par, monsieur J. Antonio Blouin, **IL EST RÉSOLU** de lever la séance.

Il est 21 h 30.

Marie-Pier Denis
Présidente de la rencontre

Yves Marcotte
Secrétaire général